



faimes

Bulletin communal

Janvier 2018



Meilleurs vœux pour 2018 !

Horaires d'ouverture de l'Administration communale

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Le mercredi de 14h00 à 16h00 (sauf congés scolaires)
Le samedi de 10h00 à 12h00 (sauf congés scolaires)
Tél : 019/33 98 50 - Fax : 019/33 97 76
commune@faimes.be



C.P.A.S.

rue A. Braas, 11 à 4317 FAIMES
Tél : 019/33 97 70 - Fax : 019/67 79 95
cpas@faimes.be

Permanences sociales : le lundi de 10h00 à 12h00,
le jeudi et le vendredi de 8h30 à 12h00.

Permanence « Mazout » : le jeudi de 8h30 à 12h00

Numéros utiles

Présidente <i>Sophie Léonard</i>	0473/205 991
Directrice générale <i>Laurence Leroy</i>	019/33 97 71
Administration <i>Régine Bronckart</i>	019/33 93 07
Titres-services Ressources humaines <i>Véronique Ripet</i> <i>Sandrine Charlier</i> <i>Ariane Henry</i>	019/33 97 78
Service social <i>Sylvie Stasse</i> <i>Claire Douin</i> <i>Virginie Delrée</i>	019/33 97 73 019/ 33 93 03 019/33 93 02
<i>Cré-Actif</i>	019/33 97 70
Mobi-Service	0496/855 010
Service repassage	019/58 82 99
L'Aubaine	0471/64 92 60

Numéros utiles

Bourgmestre <i>Etienne Cartuyvels</i>	019/33 98 61
Directrice générale <i>Véronique Jacques</i>	019/33 98 52
Directrice financière <i>Catherine Destexhe</i> Mardi & jeudi	019/33 98 57
Comptabilité <i>Martine Loomans</i>	019/33 98 53
Etat civil-passeports-permis extraits casier-location salles <i>Alain Heer</i>	019/33 98 68
Population et Etrangers <i>Nancy Bure</i>	019/33 97 77
Concessions et sépultures <i>Alexandre Melin</i>	019/33 98 55
Travaux <i>Ludovic Rase</i>	019/33 98 69
Urbanisme <i>Nicolas Hubin</i>	019/33 98 56
Communication-Site Internet <i>Nancy Bure</i>	019/33 97 77
Communication-Bulletin communal <i>Nathalie Jacob</i>	019/33 98 63
Voirie	019/33 98 62
Police	019/33 98 51
A.L.E. <i>Régine Dussart</i> Mercredi & vendredi matin	019/33 98 58
Ecopasseur <i>Jean Dorn</i> Vendredi matin (sur rendez-vous l'après-midi)	019/33 98 68
Ecole de Celles	019/32 54 45
Ecole de Les Waleffes	019/56 73 72
Ecole de Viemme	019/32 86 58
Accueil extrascolaire	019/33 98 68

Sommaire

Votre Administration - Numéros utiles	
Le mot du Bourgmestre	2 & 3
Opération de Développement Rural	4 & 5
SPF Finances - Police de Hesbaye	
Faimous Day	6 & 7
Conseil des Enfants - Ateliers Cré-Actif Travaux	8 & 9
Grand nettoyage de printemps - Bottins Covoit'stop	10 & 11
Les canalisations et le jardin en hiver	
Plan « Grand froid » - Dénéigement	12 & 13
Faimes en photos	
Nouvelles de l'école - Stages	14 & 15
Rallye gastronomique 2017	
Médiation des dettes - SOS Viol	16 & 17
Services divers	
Vos élus	18 & 19
Agenda	20



Tous les membres du personnel de l'Administration communale vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année nouvelle !

Mot du Bourgmestre



Chères Faimoises,
Chers Faimois,

J'espère que vous avez passé de bonnes fêtes.

Comme dans bien de familles, ces fêtes sont l'occasion de retrouver ceux qu'on aime. Ces moments d'intimité et de détente ont le pouvoir de nous faire oublier le rythme fou

dans lequel nous vivons, en nous offrant du temps pour profiter de la présence de nos proches et d'un repos bien mérité, avant d'affronter l'année nouvelle qui s'ouvre à nous avec ses joies et ses craintes.

Voilà déjà 1 an que je remplace Madame Vandereyken au poste de Bourgmestre. J'ai essayé de le faire le mieux possible, avec la disponibilité et l'écoute que chacun d'entre vous mérite.

Merci à tout le Collège et au Conseil communal.
Merci à tout le personnel pour sa collaboration.

L'année 2017 aura été marquée au niveau international par plusieurs événements :

Prestations de serment de Donald Trump et d'Emmanuel Macron, terrorisme, catastrophes climatiques, crise catalane, décès de Johnny Hallyday que l'on croyait immortel,...

Notre petite commune de Faimes aura, elle aussi, été marquée dans bien des domaines :

Inauguration de la plaine de jeux de Borlez et des différentes promenades de nos villages avec carte à l'appui, Faimous Day (une grande réussite grâce à votre présence très nombreuse), rénovation de la chapelle de Saives et de l'église d'Aineffe (phase 1), réfection de rues et trottoirs, égouttage dans plusieurs rues, aménagement du parking de l'école de Celles,...

Pour l'année 2018, nous ne manquons pas de projets :

Transformation de la maison communale (phase 1), travaux de rénovation à l'église d'Aineffe (phase 2), aménagement de l'appartement au-dessus de l'école de Les Waleffes, sans oublier un tout nouveau projet de grande ampleur : l'Opération de Développement Rural, que l'on attendait depuis si longtemps !

L'ODR est une occasion unique pour tous les habitants de participer à l'essor de notre commune, de proposer leurs idées et ainsi de prendre part aux orientations communales pour les années à venir et de rendre nos villages encore plus beaux. Ce projet prendra du temps, plus ou moins 10 ans, mais je suis certain qu'il en vaut la peine.

Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour vous formuler, en mon nom et en celui des Echevins et Conseillers, mes meilleurs vœux pour 2018. Que cette année nouvelle soit riche en petits et grands bonheurs, qu'elle vous comble de satisfactions dans tout ce que vous entreprendrez et qu'elle vous apporte la chaleur humaine si précieuse à tous.

Etienne Cartuyvels,
Votre Bourgmestre

Opération de Développement Rural



ODR
Faimes

Comment voyez-vous votre commune aujourd'hui ? Comment voudriez-vous qu'elle soit demain ?

Faimes a décidé de mener une Opération de Développement Rural (ODR), une occasion unique pour tous les habitants de participer au développement de notre commune, de nos villages, de proposer leurs idées, et ainsi de prendre part aux orientations communales pour les années à venir.

Cette ODR va se dérouler sur l'ensemble du territoire de la commune; tous les villages sont donc concernés. Elle a pour but d'entendre et de soutenir les idées et projets de la population, VOS idées, qui visent à **améliorer la qualité de vie dans la commune**. Tous les domaines sont abordés : l'économie, le social, l'énergie, la culture, l'agriculture, le tourisme, le patrimoine, le logement, les infrastructures, la mobilité, la convivialité,...

Grâce à l'ODR, des communes ont pu créer des projets tels que :

- Amélioration de salles
- Implantation d'espaces verts
- Installation de parcours santé
- Création de logements
- Aménagement de places
- Et bien d'autres encore...



Logements intergénérationnels à Beauvechain

Pour cette opération, la Commune sera assistée de :

- Madame **Laurence Docquir**, désignée par la commune comme auteur de programme, se charge actuellement de récolter un maximum d'informations en vue de réaliser un premier diagnostic objectif du territoire.

- **La Fondation Rurale de Wallonie (FRW)**, désignée par le Ministre de la Ruralité pour nous accompagner durant toute la durée de l'Opération. Grâce à sa pratique du développement rural, elle a accumulé bon nombre d'expériences en matière de méthodologie, de participation citoyenne, d'urbanisme, d'agriculture et d'environnement, ... Concrètement, ses agents veilleront à ce que la participation de la population soit optimale et respectée, et conseilleront la commune en la matière.

Une ODR est une opération de longue haleine, qui engage la commune pour un travail de 10 à 15 ans, et pour laquelle plusieurs étapes sont nécessaires :

1. Le diagnostic participatif

Le **diagnostic** permet d'établir une cartographie des caractéristiques de la commune, de ses potentialités et faiblesses (que fait-on et qui vit à Faimes, qu'est-ce qui marche bien, quelles sont les ressources, quels sont les problèmes ?).

Participatif : ce travail sera complété par des entretiens avec des personnes-ressources (une vingtaine de personnes habitant ou travaillant sur le territoire de la commune et choisies pour leur connaissance particulière dans un domaine de la vie communale) et encore affiné au travers de réunions de **consultation de la population**.



Aménagements extérieurs à la Maison de Hesbaye

Ces réunions seront organisées dans chaque village de la commune dans le courant des mois **d'avril et mai**.

Chaque habitant aura la possibilité de s'exprimer, de formuler ses avis et propositions sur les problèmes existants, les besoins, les atouts à valoriser, les pistes à explorer, quel que soit le domaine concerné.

C'est donc une dynamique qui mobilise toute la population ! Votre participation est une condition incontournable pour la réussite d'une ODR car, en vivant sur la commune, vous êtes le mieux à même de poser un regard pertinent sur notre territoire ainsi que de formuler des propositions pour son avenir.

Vous trouverez, ci-dessous, les lieux, dates et heures des séances dans les différents villages. Une invitation vous parviendra en mars ou avril. Surveillez votre boîte aux lettres !

Bien entendu, vous êtes le bienvenu à une autre séance si vous ne pouvez participer à celle organisée dans votre village.

Venez vous exprimer

Aineffe	Jeudi 26 avril à 20h00, oratoire St-Sulpice
Borlez	Lundi 23 avril à 20h00, salle du Cortil
Celles	Mercredi 02 mai à 20h00, salle La Forge
Les Waleffes	Lundi 07 mai à 20h00, salle Patria
Viemme	Mardi 17 avril à 20h00, salle paroissiale



Village du saule à Braives

2. La Commission Locale de Développement Rural (CLDR)

Une fois le diagnostic participatif établi, il s'agira de répondre aux enjeux mis à jour par des objectifs et projets concrets.

Cependant, travailler constamment avec l'ensemble de la population engendrerait rapidement des problèmes logistiques insurmontables.

C'est pour cette raison qu'une CLDR sera constituée sur base volontaire à l'automne 2018.

Composée de 20 à 60 membres dont 1/4 maximum sont des élus communaux, c'est une assemblée **représentative des villages, des classes d'âge, des catégories socioprofessionnelles de la commune**.

Les membres de la CLDR sont les « **porte-paroles des habitants** ».

La CLDR est un organe consultatif : elle suit et participe à l'élaboration de la stratégie de développement, veille à la cohérence des projets et définit les priorités. C'est la CLDR qui initie également les groupes de travail.

Les Groupes de Travail (GT)

Pour chaque problématique, chaque thème relevé, il s'agira de pousser la réflexion plus loin, d'affiner le diagnostic, de réfléchir à des **objectifs précis** de développement pour la commune et des **projets concrets** pour atteindre ces objectifs.



Cœur de village à Heure

Objectifs et projets :

Les **objectifs** découlent des forces et faiblesses mises en évidence par le diagnostic participatif. L'originalité d'une ODR réside dans sa vision d'un développement global, où toutes les composantes économiques, sociales, culturelles, environnementales,... interagissent.

Les **projets et actions** seront les moyens mis en œuvre pour atteindre les objectifs et contribuer au développement de la commune, à court, moyen ou long terme, de petite ou grande ampleur, subventionnés ou non.



Nouvelle place publique à Orbais

3. Le Programme Communal de Développement Rural (PCDR)

Le PCDR est le document final synthétisant l'ODR, résultat de la réflexion issue de l'analyse de la situation de la Commune et de la participation de la population. Il constitue un véritable outil de gestion, permettant d'aborder toutes les matières visant au développement de la commune.

Le Programme sera rédigé par Mme Docquir et affiné, complété et validé par la CLDR. Ce document sera approuvé par le Conseil communal et diverses instances régionales, suite à quoi la commune pourra demander le subventionnement des projets décrits dans le PCDR.

4. Mise en œuvre des projets

Quels projets seront réalisés ? Ce sera à nous tous ensemble de le définir. Grâce aux quelques exemples illustrant dans cet article des projets souhaités et portés par les citoyens d'autres communes, nous sommes convaincus qu'avec cette ODR, nous avons en main tous les outils pour que Faimes reste une commune où il fait bon vivre.

Vous avez encore des questions, vous souhaitez des précisions ?

Administration communale de Faimes

Ludovic **Rase**, Agent-relais communal de l'ODR

019/33 98 69 - travaux@faimes.be

Collège communal de Faimes

Etienne **Cartuyvels**, Bourgmestre, en charge de l'ODR

0475/898 289 - cartuy@outlook.be

Fondation Rurale de Wallonie

Anne **Doguet** & Marc **Van den Broeck**, Agents de développement

019/58 93 27

a.doguet@frw.be & m.vandenbroeck@frw.be

Déménagement SPF Finances



Service Public Fédéral FINANCES

Suite à une **réorganisation** des services du SPF Finances, le centre sis à Waremmes, rue Ernest Malvoz, 36, a définitivement fermé ses portes le 14 novembre 2017.

Le service Fiscalité-Particuliers Liège Gestion Team9 (ex-service des contributions directes personnes physiques) sera transféré à **Liège, rue de Fragnée, 2 bte 80**.

Cependant, dans un souci de préserver un service de **proximité**, un front office sera **accessible** au centre des finances de **Hannut**, rue Joseph Wauters, 63.

Le numéro de téléphone du service P-Liège Gestion team9 reste inchangé : 02/578 10 70, ainsi que l'adresse mail du service : **p.liège.team9@minfin.fed.be**

Zone de Police de Hesbaye

Entrée en fonction d'un nouveau Chef de corps



La police locale, en tant que composante de la fonction de police intégrée, constitue un **maillon indispensable** dans la chaîne de **sécurité**.

Elle assure la fonction de police de base, plus particulièrement toutes **les missions** de police administrative et judiciaire nécessaires à la gestion d'événements et phénomènes locaux qui se produisent sur le territoire de la zone de police.

Concrètement, cela signifie que chaque zone de police doit assurer au minimum **sept fonctions de base**, conformément aux principes de la fonction de police orientée vers la communauté.

Ces fonctions sont : le travail de quartier (police de proximité), l'accueil (au commissariat), l'intervention (police secours), l'aide policière aux victimes (prise en charge), la recherche locale (enquêtes judiciaires locales), le maintien de l'ordre public (la gestion des événements) et la circulation (mobilité, sécurité routière).

Nous tenons ici à souhaiter une **heureuse retraite** au Commissaire **Jean-Marie Debroux** qui a officié en tant que Chef de corps depuis 2013. Nous le remercions vivement pour son **dynamisme** **reprise** en charge des effectifs et son **investissement** dans le développement de nouveaux projets destinés à accroître la visibilité et l'efficacité de la Zone de Police de Hesbaye.

Nous souhaitons également la **bienvenue** à **Monsieur André Jamers** (60 ans), nouveau Chef de corps entré en fonction le **30 octobre dernier**. Désigné pour une durée de 5 ans, il dit vouloir participer activement à l'évolution du paysage policier et mettra tout en œuvre afin de permettre à la Zone de Police de continuer sur sa belle lancée.



Jean-Marie Debroux



André Jamers

Faimous Day

Pari réussi ! Comme nous l'espérions, le 22 octobre dernier, le **Faimous Day** a permis à tous les **Faimois** de se **rencontrer** et de **découvrir** les différentes et nombreuses activités présentes sur notre commune.

Tout a commencé par une énergique **matinée sportive**. Une jolie mise en forme pour tous ceux qui ont couru, pédalé ou emprunté les chemins fraîchement balisés de l'une des balades répertoriées sur la toute nouvelle carte de Faimes.

Après l'effort, le réconfort : une fois la joyeuse parenthèse musicale du Royal Guidon Hesbignon et le discours du Bourgmestre, Etienne Cartuyvels, terminés, les invités ont pu déguster un délicieux **apéritif** dans une **ambiance** franchement **chaleureuse** et **conviviale**.

Ce fut alors le coup d'envoi de l'ouverture des **stands** et du lancement des diverses **démonstrations**, **animations** et **dégustations** en tous genres.

L'occasion était ainsi donnée aux participants de se présenter : nos **concitoyens** ont pu apprendre à **connaître**

les comités actifs sur la commune, les artistes, les associations et les artisans.

Enfin, n'oublions pas de citer ce magnifique **feu d'artifice** qui a clôturé cette agréable journée et qui restera, à n'en point douter, dans l'esprit de tous !

Ce rendez-vous a été sans conteste une **grande réussite** : les uns étaient ravis de pouvoir mettre en avant leurs centres d'intérêts ainsi que leur domaine d'activités tandis que les autres découvraient avec étonnement et enchantement le large panel des activités présentes dans nos villages. Les nombreux retours et échos positifs en sont la **preuve**.

Pour ceux qui n'ont pas eu la chance de prendre part à cette belle fête et pour ceux qui y sont venus et ont été particulièrement intéressés par certains exposants, nous vous informons que la liste tous les participants figure sur notre site : www.faimes.be/loisirs/faimous-day/liste-des-exposants

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez obtenir leurs coordonnées (**population @faimes.be** - 019/33 98 50).



Installation du Conseil des Enfants

Depuis 2014, treize enfants âgés de 10 à 12 ans composent le **Conseil** communal des Enfants. Chaque année, au mois de septembre, les **mandats** des élèves qui quittent la 6ème année primaire sont **renouvelés**.

L'**installation** du nouveau Conseil a eu lieu en décembre dernier : 7 élèves de 5ème année ont ainsi prêté **serment** devant le Bourgmestre, Etienne Cartuyvels, et leurs proches.

Arthur, Jérôme, Joséphine, Léane, Marion, Valériane et Zoé ont promis de remplir leur **mission** et de prendre en compte les idées de leurs **concitoyens**. Ils ont rejoint Julia, Lucie, Lola, Lucie, Romain et Simon dans cette aventure plus qu'enrichissante au cours de laquelle tous auront **à cœur** de mener à bien de beaux **projets** pour les plus jeunes.



Ateliers Cré-Actif



En avril 2017, les ateliers Cré-Actif ont vu le jour. Depuis, c'est pas moins de **29 activités et ateliers** variés qui ont été proposés aux Faimois : couture, peinture, cuisine, cuisine sauvage, pâtisserie, garnissage, « les gestes qui sauvent », ateliers palette, papier mâché, patine sur bois, visites, marches,...

Cré-Acrif est ouvert **à tous** et a pour objectif de faciliter l'accès à la **culture** et aux **loisirs** à toute personne qui en a besoin.

Pour **2018**, sont déjà **au programme** : cuisine, mosaïques, visites culturelles, récupération, artistes, patine, marche nordique,...

Suivez nos actualités sur le site de la commune (commune@faimes.be) et sur notre page **Facebook** (Cré-Actif).

Travaux

Rue du Tumulus

Les travaux ont été réalisés en partie par les **ouvriers communaux** qui ont démonté les bordures et les filets d'eau en pavés de pierre bleue. Ils ont également exécuté le terrassement pour la pose d'un nouveau filet d'eau en béton coulé sur place et le placement d'avaloirs avec leurs raccordements.

Le **reste du travail** a été effectué par les **Ets S.A.C.E.** de Milmort, à savoir : le bétonnage d'un filet d'eau de chaque côté de la route, le fraisage et la pose d'un nouveau revêtement hydrocarboné.



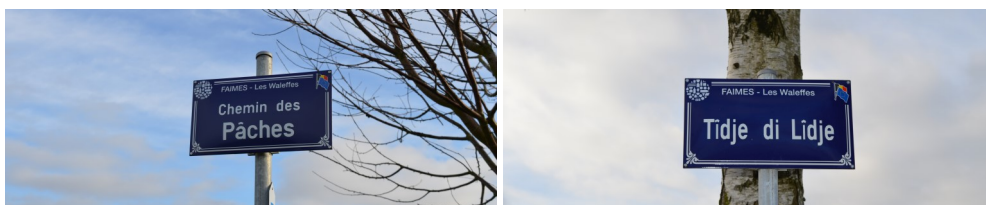
Rue Remikette

Les travaux ont commencé fin juin 2017. Ils consistent principalement en l'installation d'un **égouttage** au centre de la voirie et les raccordements de toutes les habitations à celui-ci, la pose d'un nouveau **revêtement hydrocarboné** ainsi que la réalisation de **trottoirs** qui étaient inexistantes.



De nouvelles plaques...

De nombreux chemins, routes et sentiers sans nom ont été **nommés** et viennent d'être **signalés** par de nouvelles plaques de rues. Grâce à une centrale de marchés mise en place par la Province de Liège qui a permis de bénéficier de prix avantageux, le Collège communal a choisi des plaques en **émail** qui ont une durée de vie nettement **supérieure** à celle des plaques classiques. Dans les prochains mois, les **anciennes plaques** de rues de nos villages seront également **remplacées**.



Grand Nettoyage de Printemps Mobilisons-nous !

Le Grand Nettoyage de Printemps est une grande mobilisation citoyenne qui tend à sensibiliser les Wallons à la problématique de la propreté publique afin de rendre nos lieux de vie et notre environnement quotidien plus propres.

Durant 3 jours, les 23, 24 et 25 mars 2018, tous les Wallons (citoyens, écoles, clubs de sports, mouvements de jeunesse, entreprises et associations diverses) se mobiliseront autour d'un objectif commun : ramasser les déchets qui jonchent nos rues, nos chemins de campagne et autres pour que notre région soit plus agréable à vivre. Les écoles de Faimés y participeront d'ailleurs le vendredi 23 mars.

Lancée en 2015 à l'initiative du Ministre wallon de l'environnement, Carlo DI ANTONIO, cette **grande action de sensibilisation** a mobilisé 10.000 participants en 2015, plus de 40.000 en 2016, jusqu'à 73.469 en 2017 !

Lors de la dernière édition, 247 tonnes de déchets sauvages composés de 72 tonnes de PMC et de 175 tonnes de déchets « tout-venant » ont pu être ramassés.

Ne nous arrêtons pas en si bonne voie ! Formez votre équipe, **rejoignez-nous le samedi 24/03/18 dès 9h00 devant l'administration communale** et devenez ainsi un véritable acteur du maintien de la propreté publique !

Inscriptions : 019/33 98 50 ou population@faimes.be



La Ressourcerie

Passage à Faimés le 17 avril 2018

Besoin de vous débarrasser de vos encombrants ? Contactez **la Ressourcerie au 04/220 20 00 avant le 10 avril** afin de fixer un rendez-vous.



Rappel important :

Tout dépôt sur le domaine public est **interdit**, sauf autorisation.

Concernant plus particulièrement **les appareils électroménagers**, il convient de respecter la filière de recyclage obligatoire.

Lessiveuses, séchoirs, frigos, congélateurs, téléviseurs et autres doivent donc être déposés au **Recyparc** (Rue des Petits Gravelots, 13 à 4300 Waremmes - 019/32 89 23) ou à la filiale de l'intercommunale d'Intradel **Sofie** (Chaussée Verte, 25/3 à 4460 Jeneffe - 04/222 41 11)

Renoncez aux bottins

En tant que fervent défenseur de l'**écocitoyenneté**, notre commune s'associe à FCR Media, l'éditeur des Pages d'Or et Pages Blanches, pour lancer une campagne collective d'**abandon des bottins**.

Si vous n'utilisez plus l'annuaire papier, nous vous encourageons vivement à vous désinscrire via le formulaire que vous trouverez sous le lien <http://www.pagesdor.be/businesscenter/desinscrire-guides>.

Les personnes qui se désinscrivent avant le **15/08/2018** ne recevront plus d'exemplaires de l'annuaire lors de la prochaine distribution. Les désinscriptions postérieures à cette date ne s'appliqueront qu'à la distribution de l'année suivante.

Dans un souci **écologique**, il est tout aussi simple, sinon plus, de rechercher des entreprises et des adresses sur les sites www.pagesdor.be et www.pagesblanches.be ou via l'application éponyme pagesdor.be.

Un grand **merci** pour votre **collaboration écologique** !





Pour des petits trajets, rejoindre une gare ou un arrêt de bus en toute sécurité, **Covoit' stop** propose un service de mobilité alternative. Vous trouverez ci-après le **mode d'emploi**, la **charte** ainsi que les points des **arrêts** dans votre commune.

1. Inscription **gratuite** préalable sur le site **www.covoitstop.be** ou dans votre Administration communale
2. Mode d'emploi

Les arrêts Covoit' stop sont signalés par des panneaux. La liste des arrêts est disponible sur le site **www.covoitstop.be**.

Le piéton se rend à un arrêt Covoit' stop, porte le brassard qu'il a reçu lors de son inscription et montre sa carte de membre. Il montre aussi éventuellement un carton indiquant sa direction.

L'automobiliste place sa vignette autocollante Covoit' stop sur son pare-brise, charge le piéton s'il va dans la même direction et l'amène aussi loin que possible en fonction de son propre itinéraire. Aucun détour n'est demandé.

Tous les utilisateurs sont inscrits et ont signé une **charte** qu'ils s'engagent à **respecter**.

Piétons et automobilistes restent toujours **libres** d'accepter ou non l'auto-stop.

Piétons et automobilistes seront très **prudents** à l'embarquement et au débarquement pour ne pas provoquer d'accident.

Le Covoits' stop est déconseillé aux moins de 15 ans.

Pour leur **sécurité**, quand ils montent dans une voiture Covoit' Stop, les utilisateurs peuvent envoyer un sms à la centrale avec leur numéro de membre et celui de l'automobiliste (recommandé aux moins de 18 ans).

Plus d'informations, sur **www.covoitstop.be** ou **www.faimes.be**



Liste des arrêts à Faimés :

- **Les Waleffes** : Place Abbé Detienne, à proximité de l'église
- **Borlez** : Place Félix Delchambre
- **Aineffe** : Chapelle Saint-Pompée
- **Celles** : Place Joseph Wauters
- **Celles** : A l'intersection des rues de Termogne, de la Ferme d'en-Bas et après Waleffe
- **Saives** : Rue Al Cadorette, à proximité de la Chapelle de Saives
- **Faimés** : Rue de Huy, à la 1ère maison en venant de Waremme
- **Faimés** : Rue de Huy, sur le terre-plein du dernier rond-point avant Waremme, anciennement carrefour de la «mort»

Protéger vos canalisations contre le gel

A partir de -5°C, des dégâts peuvent apparaître. Il est donc important de protéger vos canalisations; vous empêcherez qu'elles gèlent et éviterez ainsi que la tuyauterie ne casse et ne provoque des fuites d'eau pendant le dégel.

Les éléments à protéger :

- **Vos canalisations situées dans des locaux non chauffés** comme les garages, les vides sanitaires et combles accessibles qui sont des zones à risques pour les canalisations.
- **Votre fosse compteur** : le compteur d'eau et la portion de canalisation non isolée s'y trouvent. Ne les oubliez pas !
- **Robinet de puisage extérieur** à votre habitation.

Comment protéger les éléments à risque ?

- Pour protéger vos canalisations et autres éléments à risque, **entourez-les** de polystyrène en plaques ou sous forme de billes (dans des sachets), que vous pouvez trouver dans certains magasins de bricolage. Il existe aussi des gaines isolantes spécialement conçues pour différents diamètres de canalisations.

Attention : n'utilisez pas de matériaux absorbant l'humidité (paille, textile, laine de verre, etc.). Ils risqueraient d'augmenter le risque de gel.

- **Purgez** les canalisations dont vous ne vous servirez pas en hiver, notamment celles qui alimentent la cuisine extérieure, l'arrosage automatique, etc.
- En cas d'absence prolongée, **vidangez** votre installation afin d'éliminer l'eau de l'ensemble de vos canalisations.
- Si une période de grand froid est annoncée, **laissez couler** un mince filet d'eau d'un robinet situé de préférence en hauteur dans votre habitation. Cela permettra de maintenir une circulation constante dans votre tuyauterie et d'éviter toute coupure d'eau ou fuite (qui serait, alors, beaucoup plus consommatrice en eau !).

En période de gel, **que faire si l'eau ne coule plus ?**

Il est possible de dégeler une canalisation bloquée par des glaçons : un sèche-cheveux peut alors suffire. Attention : n'utilisez jamais de flamme sur votre installation !

En hiver, au jardin...

Les premiers mois de l'année sont les plus froids. Les journées sont courtes et sombres. Au jardin, peu de choses sont urgentes, mais **quelques petits travaux** peuvent encore être réalisés en attendant des jours plus cléments.

Au jardin d'ornement, c'est le moment de :

- Repiquer votre sapin de Noël à l'extérieur
- Continuer les plantations d'arbres, arbustes et rosiers quand la terre n'est pas gelée
- Brosser les troncs couverts de mousse
- Dévitaliser les vieilles souches
- Ramasser les dernières feuilles pour le compost, ainsi que les branches tombées
- On peut encore tailler les grimpantes
- Protéger les vivaces des grands froids avec un paillis bien épais
- Semer sous abri chaud des annuelles et bisannuelles
- Nourrir avec un bon compost les vivaces à floraison printanière précoce
- Planter des héliobores, pensées et primevères (en pleine floraison dans les jardinerie)
- Penser à nourrir les oiseaux du jardin
- Procéder, quand le temps le permet, au grand nettoyage des dalles, sentiers
- Eviter de marcher sur une pelouse gelée; cela l'abîme.
- Observer, de l'intérieur, votre jardin, pour d'éventuels réaménagements futurs



Au potager et au verger, c'est le moment de :

- Faire le plan de la répartition de vos légumes pour l'année prochaine, en tenant compte de la rotation
- Récolter panais, topinambours, poireaux
- Planter ail, échalotes, oignons
- Récupérer la cendre de votre poêle (si vous avez un poêle à bois) et l'épandre sur le sol
- Vérifier la solidité des palissages et tuteurs
- Poursuivre les tailles d'hiver des fruitiers, palissés ou non.

Dans les jardinières, c'est le moment de :

- Envelopper les pots qui restent sur la terrasse de plastique bulle et les plantes d'un voile d'hivernage, si ce n'est déjà fait
- Les réorganiser en enlevant tout ce qui est abîmé et brûlé par le gel et en apportant un peu de terreau frais

Le plan «Grand froid»

Si l'**hiver** peut réjouir certains pour les batailles de neige et les différents sports de glisse, il ne faut cependant pas perdre de vue que cette saison est également synonyme de **soucis** et d'**inquiétudes** pour d'autres, et plus particulièrement pour les **personnes âgées**.

Les **intempéries hivernales** rendent les routes et les trottoirs **glissants**. Des déplacements habituels comme se rendre chez le médecin ou aller faire des courses deviennent vite compliqués et **dangereux**.

Conscients de ces inconvénients, la Commune et le C.P.A.S. de Faimés sont **soucieux** d'apporter de l'aide en cas de problèmes.

Aussi, nous demandons à nos citoyens d'être **vigilants** et de nous signaler toute **situation anormale**. De son côté, le C.P.A.S. dispose d'une liste de personnes à contacter en cas de grands froids.

N'hésitez donc pas à nous communiquer les **coordonnées de personnes âgées, isolées ou fragilisées** afin de pouvoir leur venir en aide en cas de conditions climatiques préoccupantes.

Contact : 019/33 97 70 ou cpas@faimes.be

Déneigement des trottoirs...

Les règles

Pendant l'hiver, les trottoirs peuvent devenir une **zone dangereuse** pour les usagers.

Nous rappelons qu'il est **obligatoire** de dégager son entrée en cas de chute de feuilles, de neige ou de gel. Vous risquez d'ailleurs une amende si vous ne déballez pas votre trottoir.

Dégager son trottoir est aussi une obligation au sens du code civil. Si un passant chute sur un trottoir non dégagé, il peut se retourner contre la ou les personne(s) habitant l'immeuble qui a ou ont commis une faute (article 1382).

Concrètement, cela signifie que tous les habitants (propriétaires ou locataires) doivent dégager le trottoir qui se trouve en bordure de leur habitation.

De même, il est **interdit** de déverser ou de laisser s'écouler de l'eau, sciemment, sur le voie publique. Les filets d'eau, bouches d'incendie et avaloirs seront toujours **dégagés** par le **riverain**. Il est aussi obligatoire de procéder ou de faire procéder à l'enlèvement des glaçons qui se formeraient aux toitures, corniches, balcons, fenêtres et façades de l'immeuble qu'il occupe afin d'éviter tout danger dû à la chute de ceux-ci. A défaut, le Bourgmestre y fera procéder d'office aux frais de l'auteur de l'infraction, par tous les moyens adéquats.



Sels... pas seulement

Les **sels** sont des substances corrosives qui peuvent, à moyen terme, entraîner la détérioration des revêtements divers (béton, asphalte, bois, métal) ou des véhicules. En outre, ils ont un impact négatif sur l'environnement en polluant les sols et les cours d'eau. Il vaut donc mieux en **limiter l'usage** et n'utiliser que la quantité adéquate si nécessaire et au moment propice.

A utiliser avec prudence

Ces sels peuvent aussi provoquer des **irritations** aux pattes des **animaux domestiques**. De plus, lorsque le chat ou le chien se lèche, il en ingère ou aggrave ses blessures. Il faut donc bien rincer à l'eau les pattes des animaux après la sortie.

D'autres part, il est vivement recommandé de porter des **gants** lors de l'épandage et de conserver ces produits hors de la portée des enfants.

Des **cas de brûlures** ont en effet été décrits en cas de contact prolongé avec la peau. S'il y a contact oculaire, les yeux doivent être rincés pendant 15 minutes avec un jet d'eau doux. En cas d'ingestion d'une petite quantité, il faut bien nettoyer la bouche avec un gant de toilette mouillé, rincer soigneusement et donner de l'eau à boire. Pour de plus grandes quantités ou en cas de signes digestifs (vomissements, mal au ventre), il faut contacter le centre Antipoisons (070/245 245).

La pelle avant tout et des abrasifs

Le **meilleur geste** pour l'environnement est de déballez la neige avec une **pelle**. Si ce n'est pas suffisant, mieux vaut traiter les allées et les trottoirs avec des **produits abrasifs**, qui, contrairement aux sels, ne sont ni corrosifs ni nocifs. Ils nécessitent toutefois plus d'entretien, car il faudra ensuite balayer pour éliminer le sable, les graviers ou les copeaux de bois. Si vous avez une sortie de garage en pente, ces produits peuvent toutefois s'avérer insuffisants en cas de verglas prononcé. Il faudra alors avoir recours aux sels... et surtout, aux pneus hiver, de toute manière très utiles pour affronter les routes. L'**utilisation préventive** de sel en cas de chute brutale des températures ou avant une tempête de neige sera utile pour créer une couche de **saumure** et ainsi éviter d'avoir besoin d'en épandre de trop par la suite. Cette saumure (mélange de sel et d'eau) empêchera la glace et la neige d'adhérer à la pente de garage. La neige sera alors plus **facilement dégagée**.

Les grands magasins vendent en général surtout des sels de déneigement. Pour vous procurer du sable, des graviers ou des copeaux de bois, rendez-vous plutôt dans les magasins de bricolage.

Halloween

Ambiance quelque peu effrayante mais néanmoins chaleureuse lors de la soirée d'Halloween



Saint-Nicolas à Viemme

Enfants... et parents ravis de voir Saint-Nicolas arpenter les rues de Viemme



Journée de l'arbre

Beau succès lors de la distribution gratuite d'arbres fruitiers autour d'un vin chaud



Vive la récré : à chaque couleur, son activité

De **nouveaux jeux** et des **zones de couleur** ont vu le jour dans la cour de récréation de l'école de Celles.

En novembre dernier, le Conseil communal des enfants et tous les élèves ont inauguré ces aménagements financés par un comité de parents dynamique à concurrence de 3800,00 euros.

L'espace créatif se divise désormais en plusieurs **zones** délimitées par des lignes de **couleur** : la partie rouge est dédiée aux ballons, la partie verte est réservée aux enfants qui ont envie de courir, la partie jaune est synonyme de calme et enfin, la partie bleue comprend les jeux de la marelle et du twister.

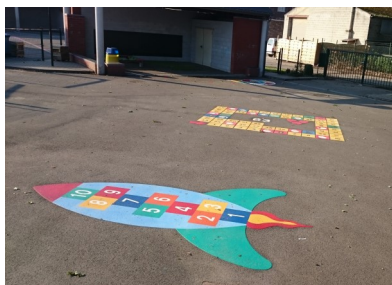
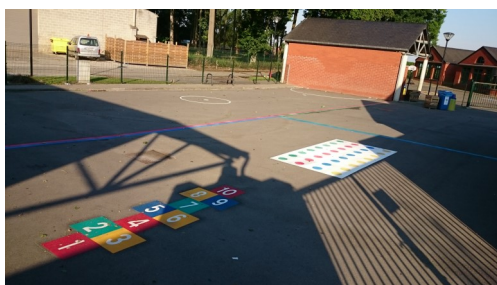


Le projet des enfants

L'**initiative** de ce marquage coloré revient au **Conseil communal des enfants** (CCE), suite à une idée proposée par Angélique Seiller, responsable de l'accueil extrascolaire. Tout est parti d'un article de presse au sujet d'une réalisation de ce type à l'école de Wanze qui a attiré l'attention du Directeur, Jean-Paul Derenne. Immédiatement séduit par l'idée, le Conseil communal des enfants, énergiquement soutenu par **Madame Seiller**, a eu vite fait de s'en inspirer et de mettre sur pied ce beau projet.

En outre, les enfants de l'école de **Les Waleffes** ne sont pas oubliés : les mêmes aménagements y seront réalisés l'année prochaine, dès les travaux de réfection de la cour terminés.

Enfin, profitons de cet article pour signaler **deux nouveaux projets** du Conseil communal des enfants : la réouverture du petit magasin de l'école afin de financer des cours de secourisme dispensés à tous les enfants de la commune et l'implantation d'un petit potager en collaboration avec les « mains vertes » de la commune.



Les stages

Vous trouverez ci-contre le programme des stages organisés par la commune de Faimés pour les prochains congés. Voilà une belle idée pour occuper au mieux vos enfants qui seront encadrés (de 7h30 à 18h) par des **moniteurs expérimentés**. Deux groupes seront formés : d'un côté, les «**petits**» (de 2,5 à 5 ans) et de l'autre, les «**grands**» (de 6 à 12 ans).

Angélique Seiller (0493/199 739) et le personnel de l'Administration communale (019/33 98 50) sont à votre disposition pour tout renseignement ainsi que pour les inscriptions.



Stages de détente (carnaval)

du 12 au 16 février 2018

- ♦ Stage de psychomotricité (petits)
- ♦ Animaux fantastiques des contes - Alain Delbrassine (grands)

Stages de printemps (Pâques)

du 3 au 6 avril 2018

- ♦ Stage nature (petits)
- ♦ Stage nature (grands)

du 9 au 13 avril 2018

- ♦ Jeux autour du sport (petits)
- ♦ Danse/Rugby (grands)

Rallye gastronomique et touristique 2017

En prélude aux promenades

Le **13ème rallye** du Comité de parents des écoles de Faimes a une nouvelle fois rencontré un beau **succès**.

A leur grand regret, afin d'assurer une cuisine de haute qualité, les organisateurs ont même été contraints de refuser des inscriptions.

Les gourmets gourmands et les gourmands gourmets se sont quant à eux **régalés** et ont pu goûter au **savoureux menu** élaboré par Etienne Cartuyvels, Bourgmestre et organisateur de ce rendez-vous gastronomique.

Ce rallye a emprunté des chemins qui font partie des promenades faimoises. Les heureux participants ont donc eu l'occasion de découvrir en avance, les **balades** officiellement inaugurées lors de la journée des Faimois le 22 octobre dernier, le **Faimous Day**.

L'objectif de la commune est de **développer le tourisme**. Au-delà de ce rallye et du réseau de promenades, Faimes dispose déjà des gîtes, d'un restaurant,... A quand un café, une table d'hôtes ou autres ? Appel à **projets** et concepteurs est donc lancé.

Enfin, la nouvelle et jeune présidente du Comité de parents est évidemment **ravie** de cette jolie journée et se félicite de la **réussite** de cet événement.

Les **bénéfices** permettront d'acquérir du matériel pédagogique ou de participer aux frais d'excursions.

Un **dynamisme** plus que réjouissant !



Service Rural de Médiation de Dettes en Hesbaye



Le S.R.M.D. est une **association** de huit C.P.A.S. : Burdinne, Crisnée, Donceel, Faimès, Fexhe-le-Haut-Clocher, Geer, Verlaine et Wasseiges.

Des **professionnels** accueillent, en toute **discrétion**, les personnes qui se trouvent en situation de **surendettement**.

Ce service a pour **mission** de leur venir en **aide**, de manière préventive ou curative (amiable ou judiciaire) afin de permettre une médiation équilibrée qui rencontre autant que possible les **besoins** de la personne surendettée et les attentes de ses créanciers, sur base d'une vie décente. Ils ont également un devoir d'information générale. Leur travail s'effectue en étroite collaboration avec les assistants sociaux des 8 C.P.A.S. associés.

Envie de participer à nos actions de prévention ?

Atelier Conso

Groupe d'appui de prévention au surendettement ouvert à toute personne intéressée, de près ou de loin, par des questions de gestion budgétaire, de surendettement et de thèmes ayant une incidence sur cette gestion.

Quoi ? Lieu de rencontre et de convivialité

Quand ? Chaque mois

Où ? Au C.P.A.S. de Verlaine

En collaboration avec les Equipes Populaires de Liège

Personne de contact : Madame Sophie Bourguignon, chargée de prévention

Agenda à consulter sur le site Internet

NEW

Capsules de l'endettement

Cycle de cinq modules d'informations sur des thèmes définis et particulièrement en lien avec le règlement collectif de dettes.

Thèmes ? Le budget,
La consommation,
Le RCD et son quotidien,
Le parcours d'un impayé
& le droit de la vie quotidienne

Quand ? Le 4^{ème} lundi du mois de 13 à 16h00
de février à juin 2018

Où ? Au sein du Tribunal du Travail de Huy
Quai d'Arona, 4 à 4500 HUY

Personne de contact : Madame Pauline Laurent,
chargée de prévention

Vous rencontrez une situation de surendettement ?

S'adresser au Service Rural de Médiation de Dettes en Hesbaye

Rue de l'Eglise, 5 à 4317 FAIMES

Tél. : 019/58 85 63 – Fax : 019/69 73 57

E-mail : info@srmd.be

Site Internet : www.srmd-hesbaye.be

Pour toute nouvelle demande : Madame Sophie Bourguignon

Lutte contre les violences sexuelles

Depuis novembre dernier, un **nouveau numéro** d'appel **gratuit** à destination des victimes de violences sexuelles a été lancé en Fédération Wallonie-Bruxelles. Ce service permet d'**aider** les personnes en **souffrance**. Aujourd'hui encore, en Belgique, dans plus de 40% des cas, les femmes n'osent pas dénoncer les faits dont elles sont victimes, tandis que d'autres ne savent pas qu'elles peuvent le faire ou comment le faire. Par ailleurs, nombreuses sont celles qui ignorent que le viol entre partenaires est **punissable**.

Il est donc essentiel d'**encourager** les victimes à **signaler** davantage les violences qu'elles subissent et de mieux les **soutenir**.

La ligne téléphonique gratuite **0800/98 100** est assurée par l'A.S.B.L. SOS Viol, déjà active sur cette thématique depuis de nombreuses années. Outre les permanences téléphoniques gratuites et anonymes, l'association assure aussi un **accompagnement psychologique**, social et juridique des victimes qui le souhaitent.

ÇA FAIT TELLEMENT
LONGTEMPS.
POURTANT JE N'AI
PAS OUBLIÉ.

IL N'EST JAMAIS TROP
TARD POUR EN PARLER.



0800 98 100

Victime de violences sexuelles? Parlons-en.

Espace informatique



En collaboration avec l'Administration communale, le **C.P.A.S. met un espace informatique à la disposition des habitants de Faimés.**

Outre une initiation élémentaire à l'utilisation d'un ordinateur, ce service propose une aide dans différents domaines tels que la recherche Internet, les réseaux sociaux, les consultations d'e-mail en ligne, etc.

Sur rendez-vous, du lundi au vendredi après-midi

Lieu : Administration communale, à côté du magasin de seconde main L'Aubaine.

Contact : **Jean-Claude Brose** au **0497/621 866**



Fonds Social Chauffage

Vous avez droit à une **allocation de chauffage** si vous vous chauffez avec du gasoil de chauffage, du pétrole lampant (type c) ou du gaz propane en vrac et si vous appartenez à l'une des catégories suivantes :

- ♦ les bénéficiaires de l'intervention majorée de l'assurance maladie invalidité
- ♦ les ménages à faibles revenus
- ♦ les personnes surendettées.

Pour les combustibles livrés en grande quantité, l'allocation est de 0,14 € par litre (pour un maximum de 1500 litres/an)

Pour le gasoil de chauffage et le pétrole lampant (type c) acheté en petite quantité à la pompe, il existe une allocation forfaitaire de 210.00 €.

Plus d'infos ? Adressez-vous au **C.P.A.S. de Faimés :**

le jeudi entre 9h00 et 12h00 - 19/33 97 70

“Sans un pli!”

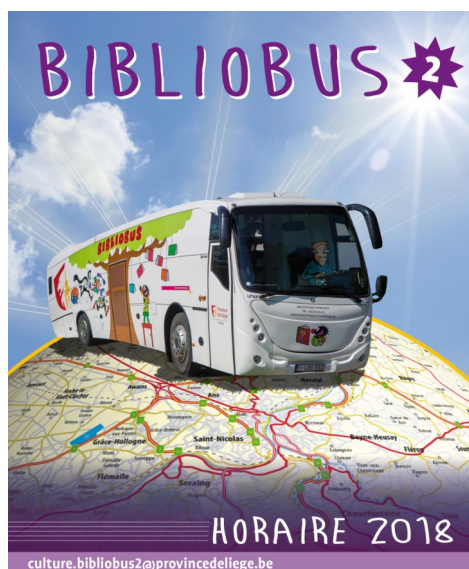
Service de repassage
et couture
019/58 82 99

**Elargissement des
plages horaires**



Possibilité d'enlèvement et de dépôt à domicile

Lundi : 7h00-17h00
Mardi : 7h00-17h00
Mercredi : 7h00-17h00
Jeudi : 7h00-17h00
Vendredi : 7h00-19h00



culture.bibliobus2@provincedeliege.be

BIBLIOTHÈQUE ITINÉRANTE

Rue de Wallonie 28 - 4460 GRACE-HOLLOGNE
Tél. 04 237 95 05 - Fax 04 237 95 10



HORAIRE BIBLIOBUS > 2^e et 4^e Lundis

FEXHE-LE HT-CLOCHER 9h à 10h Ecole communale, Rue de la Station, 113 (Horaire de vacances : 9h30 à 9h50)	VELROUX (Grâce-Hollogne) Ecole communale Rue du Village, 117 13h40 à 14h Rue du Village, 75 14h05 à 14h45
CELLES (Faimés) 10h15 à 12h15 Ecole communale, Rue A. Braas, 13	

PASSAGE DU BIBLIOBUS EN 2018

Janvier	8	22	Juillet	9*	-
Février	12*	26	Août	-	27*
Mars	12	26	Septembre	10	24
Avril	9*	23	Octobre	8	22
Mai	14	28	Novembre	12	26
Juin	11	25	Décembre	10	-

* = Horaire de vacances scolaires

LES PRETS

sont consentis pour 2 passages et sont renouvelables 1 fois.

RESERVATION DE LIVRES

lors de votre visite au Bibliobus, par lettre ou par courriel
Exceptionnellement, en cas d'urgence, les ouvrages peuvent être réservés par téléphone.

Editeur responsable : Province de Liège, Place Saint-Lambert 18 A, 4000 Liège - Graphisme : Chiroux - ne pas jeter sur la voie publique



L'AUBAINE

Magasin ouvert à tous

Vêtements de seconde main

Don et dépôt

Rue Adolphe Braas 11
4317 Faimés
Tél: 0471/649 260

Lundi au Vendredi
de 10h00 à 12h30 et de 13h00 à 17h00

Meubles, déco, vaisselle, électroménagers...

FAIS-MOI REVIVRE...



Le Collège communal



Etienne Cartuyvels

Bourgmestre

Echevin de l'Enseignement
cartuy@outlook.be - 0475/898 289



Jean-Marc Delchambre

Echevin des Finances, des Travaux
subsidiés et des Cultes
jc.delchambre@skynet.be - 0474/301 588



Guy Dubois

Echevin des Travaux
guyduboisfaimes@skynet.be - 0476/411 652



Frédéric Delnatte

Echevin de la Culture et de la Citoyenneté
fredericdelnatte@gmail.com - 0477/785 530



Sophie Léonard

Présidente du C.P.A.S.
Jeunesse et Personnes âgées
sophieleonard13@gmail.com - 0473/205 991

Les Conseillers communaux



Bernard Boxus

bx.conseil@gmail.com



Laurence Sarton

laurence1830@gmail.com



Myriam Detiège

myriam.detiege@minfin.fed.be



Bénédicte De Muyt

halleuxolivier@skynet.be



Marie-Claire Binet

mcbinet@gmail.com



Gilles Devallée

gilles.devallee@gmail.com



Lucie Rethy

lucie.rethy@gmail.com



Pierre Matagne

matagne.pierre@gmail.com



Agenda

Février

2	Comité horticole - Les poireaux d'été et d'hiver - Au Cortil à Borlez à 20h00
4	Comité des parents & Djoyeus Borlatis Fête du Carnaval & repas À la salle La Forge à Celles à 14h00
10	Etoile de Faimles - Souper aux moules À la salle La Forge à Celles à 18h00
du 12 au 16	Extrascolaire - Stages vacances de détente (Carnaval) - Ecole communale de Celles
17	Scouts de Faimles - Souper Ballalou À la salle La Forge à Celles à 18h00
18	Comité apicole - Conférence - au Cortil à Borlez à 14h30
25	Faimons-nous - Dîner - à la salle La Forge à Celles à 12h00

Mars

2	Ecoles communales - Souper cabaret À la salle La Forge à Celles à 18h30
9	Comité horticole - Les engrais verts Au Cortil à Borlez à 20h00
10	Comité horticole - Démonstrations de tailles - au Cortil à Borlez à 14:00
10	Souper du Bourgmestre À la salle La Forge à Celles à 18h00
17	Scouts de Faimles - Souper des Pionniers Au Cortil à Borlez à 18h00
18	Comité horticole - Dîner - au Grill-On-Vert à Jehay à 12h00
24	Comité des Fêtes de Les Waleffes - Café/ Resto & concert - Place de l'Eglise à 17h30
28	Croix rouge - Don de sang - à la salle La Forge à Celles de 17h30 à 20h00
30	Ecoles communales - Marché de Pâques À la salle Patria à Les Waleffes à 16h00

Avril

1er	Djoyeus Borlatis - Chasse aux œufs À Borlez
du 1er au 13	Extrascolaire - Stages vacances de printemps (Pâques) - au Cortil à Borlez
du 3 au 6	Etoile de Faimles - stage de Pâques Terrains de foot à Borlez
6	Comité horticole - Les valeurs nutritionnelles des cultures de légumes À la salle Patria à Les Waleffes à 20h00
8	Viemme et vous - Brocante à partir de 9h00
du 21 au 23	D'une Main à l'Autre - Week-end frites dès 18h00 les 3 jours à la salle La Forge à Celles
15	Comité des Artisans - Marché artisanal Rue des Fermes à Viemme
22	TTC La Renaissance - Dîner à la salle paroissiale de Viemme à 12h00
28	Scouts de Faimles - Fête d'unité (animations diverses et barbecue) Au Cortil à Borlez à partir de 15h00

